



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-sixième session

Rome, 18 - 23 novembre 2009

Mise en œuvre des recommandations formulées par les
Conférences régionales en 2008-2009

Table des matières

	Paragraphes
VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT	1-21
TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES	22-33
VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE	34-41
VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE	42-54
VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE	55-66

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Le Caire (Égypte), 1^{er} - 5 mars 2008

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient à sa vingt-neuvième session:

Fournir, en collaboration avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), l'appui technique nécessaire à la lutte contre la rouille noire du blé, dite Ug99.

1. La FAO a lancé son Programme mondial contre la rouille du blé en juillet 2008 pour compléter les efforts de recherche de ses partenaires de la Borlaug Genetic Resources Initiative. Dans le cadre de ce programme, l'Organisation joue un rôle de chef de file en aidant les gouvernements de 29 pays, y compris du Proche-Orient, dans leur préparation à la lutte contre l'Ug99.

Poursuivre ses efforts en vue de la création de la Commission de la santé animale pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.

2. Deux réunions de suivi se sont tenues au Caire en 2008 pour discuter de l'établissement de la Commission. Elles ont en outre recommandé que chaque pays membre fasse don d'un montant minimum de 10 000 USD en vue de l'établissement d'un réseau d'information et d'une base de données sur les maladies animales.

Aider les pays à accroître leurs investissements dans l'agriculture.

3. Des études sur les investissements dans le secteur agricole ont été préparées pour trois pays, l'Égypte, le Maroc et le Soudan, tandis qu'un débat régional sur les investissements des pays arabes dans l'agriculture et l'alimentation est prévu pour décembre 2009.

Fournir une assistance dans l'élaboration de stratégies et de plans d'action concernant l'atténuation des effets de la sécheresse et l'alerte rapide.

4. Un atelier régional sur la gestion de la sécheresse et la planification préalable dans la région, s'est tenu en novembre 2008. Un soutien au renforcement des capacités a été fourni pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la sécheresse en Syrie, le lancement d'un plan d'atténuation des effets de la sécheresse en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et l'inclusion de mesures de lutte contre la sécheresse dans le cadre de divers projets en cours dans la région. Un manuel de directives pour l'atténuation des effets de la sécheresse et la planification des interventions a été produit par RNE et largement distribué dans la région.

Préparer des études examinant l'impact potentiel du changement climatique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les ressources naturelles.

5. Un groupe de travail multidisciplinaire de la FAO a réalisé une étude des effets probables du changement climatique dans la région, et préparé une note conceptuelle pour un projet multidisciplinaire régional centré sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

Aider les pays membres à promouvoir des pratiques susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

6. Aucune mesure significative n'a encore été prise.

Collaborer avec les organisations internationales, régionales et nationales concernées afin d'améliorer l'utilisation des outils d'évaluation de l'impact des conditions météorologiques sur les cultures.

7. La FAO a conduit en 2008/09, en collaboration avec la Banque mondiale et le Gouvernement marocain, une étude sur les effets du changement climatique sur l'agriculture du Maroc au cours du XXI^e siècle.

Apporter une assistance technique aux pays membres pour étudier la façon dont les petits producteurs agricoles pourraient bénéficier des opportunités offertes dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (y compris la taxe sur le carbone).

8. Aucune mesure significative n'a encore été prise.

Promouvoir l'intégration du changement climatique, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre la désertification dans les programmes et activités de gestion des ressources naturelles de la Région.

9. Ces questions doivent être examinées par le groupe de travail susmentionné sur le changement climatique.

Faire en sorte que les études futures (concernant l'agriculture au Proche-Orient) analysent divers scénarios possibles et leurs incidences sur la région.

10. La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale et le FIDA, a réalisé une étude approfondie sur le renforcement de la sécurité alimentaire dans la région. Les résultats de cette étude seront examinés dans le cadre d'une conférence régionale sur la sécurité alimentaire dans les pays arabes, qui se tiendra à Doha (Qatar) en décembre 2009.

Aider les pays membres à mettre en œuvre des études pour leur secteur agricole à l'horizon 2030 ou 2050.

11. La FAO a aidé l'Arabie saoudite, l'Égypte et le Yémen dans la formulation d'une stratégie nationale de développement de l'alimentation et de l'agriculture à l'horizon 2015-2030, reposant sur une évaluation approfondie des perspectives de l'alimentation et de l'agriculture à long terme.

Organiser des consultations d'experts sur les principales questions de politique générale découlant de l'expansion rapide des bioénergies.

12. RNE a organisé des ateliers régionaux, respectivement sur les incidences de l'expansion des biocarburants et de la flambée des prix alimentaires sur les politiques agricoles et alimentaires dans la région, en juin 2008, et sur les oléagineux pour la production d'énergie et la valorisation des zones marginales et des ressources hydriques au Proche-Orient, auxquels 12 pays ont participé. Une consultation régionale d'experts sur l'investissement dans les terres agricoles est prévue avant la fin de 2009.

Faciliter l'analyse des tendances sectorielles aux fins de l'actualisation des plans de lutte contre les maladies conformément aux rapports et aux données statistiques établis par la FAO.

13. Les unités décentralisées du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) à Beyrouth, à Tunis et en Égypte ont fourni des avis techniques pour la formulation et la mise en œuvre dans la région du Plan d'action pour la préparation et l'action en cas de grippe aviaire. Des avis techniques ont également été fournis concernant les systèmes d'information, les politiques de compensation, l'efficacité vaccinale et les structures de commercialisation.

Faciliter le partage des plans au sein de la région pour circonscrire rapidement les flambées, en limitant au minimum le dommage socio-économique.

14. Un atelier régional de formation sur la collecte de données épidémiologiques et leur organisation pour une lutte efficace contre les maladies animales transfrontières, a été organisé. Un atelier régional sur la production et la santé des petits ruminants se tiendra en novembre 2009. Des plans nationaux de préparation ont également été formulés dans certains pays pour éviter que les mesures prises en cas de flambées n'aient des répercussions négatives sur les moyens d'existence des populations vulnérables et sur la biodiversité.

Aider les pays membres à procéder à des évaluations nationales et régionales des maladies animales transfrontières.

15. La FAO a fourni une assistance technique pour la reconnaissance des zones indemnes de peste bovine conformément aux directives de l'OIE, ainsi que pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et les zoonoses (fièvre aphteuse, fièvre de la Vallée du Rift, brucellose). Un atelier régional sur les maladies transfrontières des camélidés a également été organisé. Par ailleurs, une réunion technique sur les infections à *Brucella melitensis* en Eurasie et au Proche-Orient, s'est tenue à Rome. Un cours de perfectionnement sur la surveillance épidémiologique et l'évaluation des risques pour une lutte efficace contre les maladies animales transfrontières est prévu en octobre 2009.

Aider les pays membres à protéger la santé et les ressources humaines et animales.

16. La FAO a organisé trois ateliers régionaux de renforcement des capacités portant respectivement sur: i) la filière du lait, de l'étable à la table, dans la région ; ii) l'identification, la traçabilité et le contrôle des performances des animaux; et iii) la reconnaissance et l'épidémiologie de la fièvre de la Vallée du Rift et les plans de préparation. La FAO, en collaboration avec l'OIE, a fourni une assistance pour l'évaluation des performances des services vétérinaires de plusieurs pays membres, et l'analyse des écarts.

Prêter une attention particulière aux besoins en matière de renforcement des capacités (pour les situations d'urgence mondiales et régionales).

17. En collaboration étroite avec le centre ICARDA, des formations à court et à long terme portant sur l'analyse des races de rouille du blé et les pépinières-pièges, ont été dispensées à des chercheurs de divers pays (Afghanistan, Azerbaïdjan, Érythrée, Égypte, Iran, Iraq, Kazakhstan, Turquie, Yémen, Soudan et Syrie), ainsi qu'à certains pays situés en dehors de la région.

Maintenir une coordination étroite avec les autres organismes des Nations Unies (pour les situations d'urgence).

18. Une formation complémentaire pour la gestion et l'évaluation des pépinières-pièges a été dispensée à des scientifiques de divers pays (Érythrée, Égypte, Pakistan, Turquie, Yémen, Soudan, Syrie, Iran, Afghanistan et Iraq), en collaboration étroite avec le centre ICARDA et le CIMMYT.

Renforcer les capacités en matière de lutte d'urgence contre les ravageurs des plantes et les maladies animales.

19. Les besoins relatifs à la modernisation des installations utilisées pour l'analyse des races de rouille du blé en Turquie, en Azerbaïdjan, en Égypte et au Yémen, ont été évalués et un soutien direct a été fourni aux fins de ce renforcement.

Accorder plus d'importance aux systèmes d'alerte rapide.

20. Un programme mondial de surveillance de la rouille des céréales, fondé sur l'expérience acquise dans le cadre des travaux sur le criquet pèlerin, est en cours d'établissement au Siège de la FAO, à Rome, à l'appui du système d'alerte rapide pour les rouilles du blé. Un coordonnateur international a été recruté par la FAO pour gérer et appuyer toutes les activités relevant de ce programme dans le cadre de la Borlaug Global Rust Initiative et du Programme mondial de la FAO sur la rouille du blé.

Surveiller de près l'impact des programmes d'intervention d'urgence.

21. Un appui a été fourni à cet effort de surveillance grâce à l'achat et à la distribution à tous les pays concernés, de plusieurs unités GPS à utiliser dans le cadre des enquêtes nationales, et à la fourniture d'un soutien financier et technique direct lors des prospections sur le terrain.

TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Brasilia (Brésil), 14 - 18 avril 2008

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes à sa trentième session:

Continuer d'œuvrer à l'appui de l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

22. Des ressources additionnelles ont pu être mobilisées pour le financement et la mise en œuvre des projets et des activités de la FAO dans la région. Une initiative particulièrement importante est le Programme régional pour 2008-2011 visant à renforcer l'incidence des politiques publiques sur l'éradication de la faim et de la malnutrition infantile chronique. Ce programme, qui est financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), vise à renforcer l'action des pouvoirs publics pour une mise en œuvre efficace et effective des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones caractérisées par des populations en situation de pauvreté extrême et une malnutrition infantile chronique.

23. L'Observatoire régional de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a commencé ses activités, en produisant un document intitulé « Panorama del Hambre 2008 » (Panorama de la faim 2008), qui sera publié chaque année. Un soutien technique et financier a été apporté aux observatoires nationaux de la Colombie, du Paraguay, du Pérou et de l'Uruguay, et les travaux ont commencé en 2009 avec la Bolivie, l'Équateur, le Nicaragua et l'Amérique centrale.

24. L'accent a été mis sur la priorité à donner à la sécurité alimentaire dans les programmes d'action nationaux, dans le cadre d'activités de sensibilisation de grande envergure. Des travaux ont également été conduits avec les parlements, tandis qu'un Front parlementaire contre la faim,

réunissant les parlements d'Amérique centrale, des pays andins et d'Amérique latine, a été constitué.

Appui prioritaire au renforcement des capacités pour faire face aux situations d'urgence.

25. Dans le cadre du PCT et d'autres projets financés par la Commission européenne et l'Espagne, certains pays ont bénéficié d'une assistance de la FAO pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets, et pour l'intervention d'urgence et la réhabilitation dans le secteur agricole. Entre 2008 et la mi-2009, des fonds pour un total de 55 millions d'USD ont été mobilisés pour des interventions faisant suite à des catastrophes dues à des ouragans, des tempêtes tropicales, des gelées, des séismes et des maladies animales transfrontières, ainsi qu'à la crise résultant de l'envolée des prix alimentaires. Ces mesures ont comporté notamment une assistance aux populations touchées afin de les aider à rétablir leurs moyens d'existence, la relance de la production alimentaire et des activités visant à améliorer la préparation aux catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les interventions. Des projets spécifiques de gestion des risques sont en cours dans quatre pays de la région andine (Bolivie, Équateur, Colombie et Pérou) ainsi qu'au Honduras, en République dominicaine et au Belize. Des projets sont également mis en œuvre pour renforcer les services vétérinaires de la région aux fins de la lutte contre les maladies animales transfrontières et de leur prévention.

Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC): lignes directrices sur la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des incendies et la gestion des statistiques forestières, y compris de l'information sur les variables environnementales.

26. Des documents de formation portant sur le « paiement pour services environnementaux », au regard notamment de la conservation, ont été préparés. Dans le cadre de l'initiative REDD des Nations Unies, des mesures ont été lancées en Bolivie, au Paraguay, en Équateur et à Panama concernant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

27. Une étude régionale a été entreprise afin d'identifier les meilleures pratiques de gestion durable des forêts en Amérique latine et aux Caraïbes, avec l'examen par un groupe d'experts de la région de 41 cas soumis par les pays et le choix de 25 d'entre eux comme exemples de réussite. La FAO met en œuvre un projet PCT visant à renforcer les capacités des pays du Cône Sud pour le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la gestion durable des forêts, et l'établissement de rapports.

28. Une stratégie de coopération régionale pour la gestion des feux de forêt a été mise en place et des réseaux sous-régionaux réunissant les pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique du Sud ont été constitués. Des activités de formation technique ont été assurées par les Gouvernements colombien et brésilien, tandis que le Brésil a apporté un soutien à la Bolivie en matière de feux de forêt.

Encourager et fournir un appui technique à la coopération entre pays concernant les maladies transfrontières.

29. Un programme régional de santé animale a été élaboré en collaboration avec les Ministères de l'agriculture et de l'élevage des pays du MERCOSUR élargi, conjointement avec des projets d'investissement visant à renforcer les services de santé animale de chaque pays membre et des organes de coordination régionaux. Un appui a été fourni au mécanisme de coordination sous-régional pour l'élimination de la fièvre aphteuse dans la Communauté andine, l'harmonisation des règlements et le renforcement des politiques et des stratégies pour l'élimination de la fièvre aphteuse dans les pays andins. Les expériences positives de développement durable de l'élevage dans la région ont été recueillies et analysées, donnant lieu à

la production par la FAO d'une publication intitulée « *Helping develop sustainable livestock production in Latin America and the Caribbean: lessons from successful experiences* ».

30. La FAO a aidé les pays dans la prévention de maladies animales transfrontières non présentes dans la région, ainsi que pour la maîtrise et l'élimination progressive de la fièvre aphteuse, de la peste porcine classique et de la lucilie bouchère. Elle a également apporté une réponse rapide aux demandes des pays résultant de la présence de maladies nouvelles telles que la grippe A H1N1 et sa transmission réciproque entre le porc et l'homme, d'épidémies de grippe aviaire modérément pathogène H5N2 et d'encéphalomyélite entérovirale porcine en Haïti.

31. Un Groupe spécial sur la production animale durable a été établi dans le cadre de la Commission CODEGALAC - Cône Sud, tandis qu'un projet pilote a démarré dans cinq pays pour la validation d'un modèle d'estimation des coûts et des bénéfices marginaux de la remise en état des herbages dégradés.

Promouvoir la participation des pays de la région au Codex Alimentarius.

32. De nombreux ateliers, séminaires et cours de formation ont été organisés sur des thèmes prioritaires communs en vue d'encourager la création de capacités techniques dans les pays de la région, pour renforcer ainsi leur participation à l'élaboration des normes et en faciliter la mise en application. Des projets et/ou des activités directes d'assistance technique sont en cours actuellement au Guatemala, en Honduras, en Haïti, au Belize, au Salvador, à Cuba, au Chili, à Trinité-et-Tobago, à Panama, en République dominicaine et dans les Caraïbes orientales.

Continuer à promouvoir le suivi de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes (CIRADR) et l'action conjointe des parties prenantes publiques et privées.

33. Le projet GCP/173/RLA/BRA, financé par le Gouvernement brésilien, vise à renforcer l'action de la société civile dans le domaine de l'agriculture familiale et de l'accès aux ressources naturelles renouvelables, et à promouvoir l'organisation, conjointement avec le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire, de six débats nationaux sur les politiques pour l'examen de questions relatives au développement rural et la définition de programmes de travail faisant intervenir les mouvements sociaux, les gouvernements respectifs de chaque pays visé et la FAO. Une autre initiative en cours d'exécution est le programme GCP/173/RLA/BRA de débats nationaux concernant l'accès à la terre et le développement rural, entre la société civile et les gouvernements de cinq pays de la région, avec la contribution du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire.

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Nairobi (Kenya), 16 – 20 juin 2008

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à sa vingt-cinquième session:

Adoption d'une approche intégrée de la gestion de l'eau, incluant des stratégies d'utilisation de l'eau au niveau des bassins versants et prenant en compte tous les besoins concurrents.

34. En collaboration avec l'Union africaine, le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne, la FAO a organisé une « Conférence de niveau ministériel sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique » en décembre 2008, à Syrte (Libye). Les travaux ont porté sur les liens entre l'eau pour l'agriculture et la production d'énergie en Afrique, et souligné la nécessité de renforcer les

investissements dans ces deux secteurs. Pour donner suite à la Conférence, des activités sont mises en œuvre afin de promouvoir des programmes d'investissement dans l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique, en fonction du coût financier et de la faisabilité par pays, par sous-région et à l'échelle du continent.

35. Concernant les stratégies d'utilisation de l'eau au niveau des bassins versants, la Conférence a organisé une table ronde intitulée « Sauver le lac Tchad » qui a donné à la Commission du bassin du lac Tchad l'occasion d'exhorter les pays riverains à multiplier leurs efforts et d'inviter les donateurs et les partenaires du développement à apporter une aide immédiate pour contribuer à sauver le lac d'une « catastrophe humaine et environnementale imminente ».

Aider les pays à surmonter les difficultés commerciales et à investir davantage dans la production et la productivité agricoles africaines, afin d'accroître le niveau actuel des échanges intra-africains.

36. La FAO a entrepris une étude sur « l'évaluation de l'application des mesures tarifaires régionales et de l'impact des obstacles non tarifaires et autres sur les échanges commerciaux internes et externes dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et orientale », fournissant des éléments utiles pour des conseils d'orientation générale en vue de l'établissement d'un système d'information rapide sur les débouchés commerciaux relatifs aux produits alimentaires et aux intrants et les services de transport abordables connexes, ainsi que sur le suivi des progrès réalisés dans l'élimination des obstacles au commerce sur les couloirs routiers d'Afrique centrale, facteur essentiel pour l'expansion du commerce sous-régional.

37. Des partenariats ont été établis avec d'autres organismes de développement pour soutenir les entreprises agroalimentaires et promouvoir le commerce, grâce à des avis concernant les politiques relatives au commerce agricole fournis aux parties prenantes partageant des intérêts communs (CEDEAO, UEMOA, CILSS, ROPPA, ROESAO, COFENABVI, etc.), à l'établissement de programmes conjoints de renforcement des capacités liées au commerce et à des conseils à l'intention des parties prenantes et des bénéficiaires cibles opérant en Afrique de l'Ouest.

38. La FAO conduit actuellement une étude portant sur la production intérieure, le commerce et l'aide alimentaire dans la sous-région d'Afrique orientale, et établissant une comparaison avec les informations cartographiées des zones au potentiel de production le plus élevé. Cette étude devrait aider à identifier les débouchés commerciaux intra-régionaux. La FAO a aidé la CEEAC à élaborer une politique agricole sous-régionale commune pour renforcer les échanges commerciaux entre ses pays membres.

Aider les pays à fixer des priorités claires pour les interventions relatives au changement climatique.

39. La FAO a prévu une série d'ateliers sur le développement des biocarburants et leur incidence sur la sécurité alimentaire. Ces réunions offriront aux pays l'occasion de faire le point de la situation, d'analyser les potentialités et les défis inhérents au développement des biocarburants, et de formuler des recommandations pour faciliter l'élaboration de politiques et de stratégies dans ce domaine.

Faire en sorte que les résolutions et recommandations de la Conférence fassent l'objet d'une déclaration de synthèse qui serait présentée à l'Union africaine et au G8 par le Président de la Conférence, avec l'appui de la FAO et de ses États Membres.

40. La FAO a présenté les recommandations lors du Sommet de l'Union africaine, tenu à Sharm el Sheikh (Égypte) en juin 2008.

Des contacts continus entre le Président de la Conférence (Kenya) et les pays membres, avec l'appui du Secrétariat, pour promouvoir la mise en œuvre des résolutions/recommandations de la Conférence, et en suivre et évaluer l'efficacité.

41. Conformément avec l'action 2.54, b), iii) du PAI, la Conférence régionale a demandé que son Président reste en fonctions entre les sessions. Pour donner suite à cette décision, des modifications aux Textes fondamentaux ont été préparées pour examen par la Conférence de la FAO en novembre 2009.

VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Innsbruck (Autriche), 26 – 27 juin 2008

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à sa vingt-sixième session:

Adopter une approche plus programmatique pour l'élaboration du programme de terrain et appuyer certains pays dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix alimentaires.

42. Les travaux d'élaboration de cadres nationaux sur les priorités à moyen terme pour l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova, le Tadjikistan et l'Ukraine ont progressé et devraient s'achever dans le courant de l'année 2009. Ces documents sont considérés comme des instruments de programmation des activités de la FAO conformes à ceux des équipes de pays des Nations Unies et d'autres donateurs dans certains pays. D'autre part, ces cadres nationaux définissent, le cas échéant, les contributions de la FAO au processus « Unité d'action » des Nations Unies.

43. Un soutien spécifique a par ailleurs été fourni, dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix alimentaires, à l'Arménie, au Kirghizistan, à la République de Moldova et au Tadjikistan, sous la forme d'un appui direct à court et à moyen terme aux agriculteurs. Une consultation régionale, accueillie par REU et portant sur des projets du PCT et de l'Initiative contre la flambée des prix alimentaires, a offert une plate-forme pour l'examen des incidences de l'envolée des prix des denrées alimentaires dans les pays membres.

Accorder une priorité élevée aux activités liées au changement climatique et leur allouer des ressources suffisantes.

44. Le Bureau régional a animé plusieurs conférences régionales et séminaires thématiques sur le changement climatique, notamment la conférence « *Climate Change and European Agriculture* », en collaboration avec l'Académie hongroise des sciences (en octobre 2008), la conférence conjointe avec l'Institut hongrois de recherche agricole et EU Agrisafe, « *Climate Change: Challenge for the Training of Applied Plant Scientists* » (en mars 2009), et le séminaire national « *Impact of Climate Change on Agriculture and Rural Development in Slovakia* » (Bratislava, juillet 2009).

45. Un projet régional du Fonds du PCT, intéressant douze pays vulnérables de la CEE et d'Asie centrale, réalise une série d'études analytiques visant à tracer une carte des incidences du changement climatique sur l'agriculture, les forêts, les pêches et les zones rurales, à définir des approches pour l'atténuation des effets et des risques, et à dégager des politiques et des programmes pour soutenir l'adaptation au changement climatique au niveau du secteur, du village et de l'exploitation. Ce projet est mis en œuvre en collaboration avec les académies des sciences, les universités agricoles et les instituts de recherche de divers pays (Albanie, Arménie, Géorgie, Hongrie, Moldova, Slovaquie et Ukraine), auxquels s'ajouteront en 2010 l'Azerbaïdjan, le

Belarus, le Kazakhstan, la Roumanie, la Fédération de Russie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, ainsi qu'avec diverses ONG; il dispensera une formation et diffusera des méthodologies pour l'analyse des effets du changement climatique. Une approche régionale sera suivie, le cas échéant, pour définir les besoins en matière d'assistance. Par ailleurs, REU s'apprête à proposer l'établissement d'un fonds fiduciaire régional en vue de la mobilisation de ressources additionnelles pour les activités liées au changement climatique.

Intégrer les questions relatives aux aliments traditionnels dans tous les domaines d'activité et lancer un programme de recherche et d'assistance technique en la matière.

46. REU a lancé de nouvelles activités et intensifié les travaux en cours pour promouvoir les produits agricoles et alimentaires traditionnels de la région. Il a offert une tribune pour l'organisation de réunions d'experts et de débats sur la question, visant à produire et diffuser des connaissances, notamment: le séminaire technique pour l'Europe du Sud-Est, « *Quality Food Products linked to Geographical Origin and Traditions* », tenu à Belgrade (Serbie), en décembre 2008; le forum technique « *Geographical Indication and its contribution to Food Security* », tenu à Berlin (Allemagne) pendant le salon « *International Green Week* », en janvier 2009; et la réunion d'experts « *Livestock based Geographical Indications as an entry point to maintain agro-biodiversity* », tenue à Budapest, en octobre 2009.

47. Ces consultations ont permis de dégager de nouveaux domaines d'intérêt, d'identifier les principales lacunes dans les connaissances et de formuler des recommandations concernant l'assistance technique de la FAO.

48. Par ailleurs, REU a également été actif dans la fourniture d'une assistance technique aux pays membres, en offrant aussi bien une plate-forme internet contenant des informations essentielles sur les politiques, la législation et les institutions compétentes au niveau international et national, que des informations et des liens concernant certains produits agricoles traditionnels.

49. La FAO prendra part à des événements visant à promouvoir les produits agricoles et alimentaires traditionnels, pour présenter l'expérience et les activités de l'Organisation relatives aux produits alimentaires de qualité quant à l'origine géographique et à son rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire et du développement rural. REU évaluera également l'éventuelle assistance aux pays membres en ce qui concerne l'indication géographique et le développement rural, comme cela a été fait par exemple pour les produits IGO (Indication géographique protégée), AOP (Appellation d'origine protégée) et STG (Spécialité traditionnelle garantie).

50. Divers réseaux alimentaires tels que INFOODS et CEECFODS ont été soutenus grâce au renforcement de la collaboration avec les pays d'Europe du Sud-Est, la CEI et les pays du Caucase, et en coopération avec EUROFIR. Il est également envisagé de mettre en place un cours de formation à l'intention des nouveaux membres de CEECFODS. REU encouragera par ailleurs ce réseau à élaborer des politiques et à recueillir des données sur les denrées alimentaires traditionnelles d'origine géographique.

Promouvoir l'accroissement des investissements dans l'agriculture et l'infrastructure rurale, et l'échange de connaissances dans le cadre de réseaux.

51. La FAO organise en octobre 2009 un atelier à l'intention des pays membres de la sous-région d'Asie centrale, centré sur la formulation de projets d'investissement. Le but de cet atelier est d'aider les gouvernements à renforcer leurs capacités d'élaboration de projets d'investissement dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, en conformité avec les normes internationales.

52. Plusieurs consultations ont été organisées en 2008, notamment une réunion en décembre 2008 sur les fluctuations des prix alimentaires, les politiques et le développement rural en Europe

et en Asie centrale, et un atelier de formation sur la formulation de projets d'investissement dans l'agriculture et le développement rural.

53. De nombreuses initiatives sont en cours ou seront lancées en 2009 à l'appui des réseaux existants ou pour renforcer les capacités des réseaux locaux, tels que le Réseau de centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale (NACEE) et le Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (ESCORENA), auquel la FAO a fourni un soutien pour la réalisation d'un nouveau site web.

54. D'autre part, des initiatives de renforcement des capacités en relation avec le Système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture (AGORA) ont été préparées et se poursuivront en 2009 parallèlement au renforcement du réseau AgroWeb. Une Foire du partage des savoirs, mettant l'accent sur la promotion des produits agricoles et alimentaires traditionnels et sur l'adaptation au changement climatique, sera organisée en 2009.

VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Bangkok (Thaïlande), 26 – 31 mars 2009

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à sa vingt-neuvième session:

Présenter un cadre régional de priorités en vue de son examen à la prochaine Conférence régionale et un rapport sur la restructuration et le renforcement du Bureau régional visant à répondre à ces priorités.

55. Immédiatement après la vingt-neuvième session de la Conférence régionale, RAP a entrepris une série de consultations avec les pays membres et les parties prenantes pour l'examen et la mise au point du projet de cadre régional de priorités pour le Bureau, visant à traduire le Cadre stratégique de l'Organisation en des interventions régionales selon une approche axée sur les résultats. Le projet a été examiné à l'occasion de la huitième réunion des Ministres de l'agriculture des pays d'Asie du Sud-Ouest et du Pacifique (Nioué, mai 2009), de la Conférence régionale ANASE-FAO sur la sécurité alimentaire (Thaïlande, mai 2009) et de la réunion ASACR-FAO sur le cadre régional de priorités (Bhoutan, juillet 2009). RAP a également lancé un processus itératif visant à affiner le projet de cadre régional de priorités grâce aux contributions fonctionnelles reçues des pays membres et des organisations économiques régionales, et aux apports techniques du Siège et des représentants de la FAO. Une nouvelle consultation des donateurs et des organisations partenaires établis à Bangkok est prévue vers la fin de 2009, avant la mise au point finale du cadre régional de priorités, qui sera présenté à la Conférence régionale, à sa trentième session, pour examen et approbation. RAP étudie par ailleurs différents scénarios de restructuration du Bureau régional, comme demandé par les pays membres d'Asie et du Pacifique.

Renforcement des liens entre les commissions techniques régionales et la Conférence régionale.

56. Cette recommandation doit être portée à l'attention des différentes commissions techniques régionales, à leurs prochaines sessions, afin que leurs membres puissent étudier des moyens pour renforcer les liens entre ces commissions et la Conférence régionale. Un rapport sur les conclusions, les recommandations et les activités des cinq commissions régionales (protection des végétaux, statistiques agricoles, pêches, forêts et production et santé animales) sera préparé et présenté à la Conférence régionale, à sa trentième session.

Aider les pays membres à formuler et mettre en œuvre des stratégies pratiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, y compris la promotion et l'échange d'informations sur les méthodes agricoles appropriées, les calendriers participatifs de semis et la recherche-développement sur les variétés de culture résistant à la salinité, à la sécheresse ou aux inondations, qui s'avéreront nécessaires pour répondre au changement climatique prévu.

57. Le renforcement des capacités de réponse au changement climatique et à ses effets sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, a été indiqué comme l'une des cinq priorités dans le Cadre régional de priorités pour l'Asie et le Pacifique. La FAO s'est concentrée sur l'élaboration de stratégies et de cadres nationaux et régionaux concernant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets; la mise au point, l'identification et la dissémination de technologies pratiques; le renforcement des capacités dans les pays membres; et la participation à des tribunes nationales, régionales et internationales pour fournir des avis à ses partenaires concernant des politiques et des approches efficaces quant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Divers projets portant sur certains aspects relatifs à l'eau, aux cultures, à la lutte intégrée, à l'élevage, aux pêches et aux forêts, sont en cours d'exécution au Bangladesh, en Chine, en République démocratique populaire lao, au Népal et aux Philippines. De nouvelles initiatives prévoyant des études, une assistance technique et des projets, sont en préparation au Cambodge, à Myanmar, en Thaïlande et dans la sous-région du Grand Mékong. Des profils de la protection phytosanitaire ont été établis à partir de 20 pays d'Asie et du Pacifique comme contribution à l'élaboration de stratégies et de politiques améliorées pour la lutte contre les ravageurs et la gestion des pesticides.

Continuer à fournir un appui aux pays membres pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts, y compris de mesures liées à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.

58. En sus des travaux en cours sur les codes d'usages nationaux et les technologies d'exploitation à faible impact, les activités suivantes ont été mises en route:

- formations et ateliers concernant les systèmes de gestion forestière à assise communautaire visant à accélérer la culture arboricole et à favoriser la régénération naturelle;
- essais pilotes sur le terrain pour la mise au point de techniques et directives concernant la mise en œuvre du programme sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) dans certains pays d'Asie et du Pacifique; et
- soutien aux communautés rurales et aux petits exploitants d'Asie du Sud-Est en vue de leur intégration dans les marchés volontaires du carbone forestier.

Aider à promouvoir des systèmes pratiques d'assurance des récoltes et des dispositifs de protection sociale, visant en particulier les petits agriculteurs.

59. Une proposition concernant l'établissement d'un programme d'assurance des récoltes de riz et le lancement d'un projet pilote dans deux provinces d'Indonésie, a été formulée. Un document analysant différentes possibilités d'action et présentant des recommandations et un plan d'action pour leur mise en œuvre, a été préparé. Une étude régionale d'orientation sur les incidences des crises financière, économique et alimentaire sur les petits exploitants agricoles, a été lancée.

Continuer à évaluer les opportunités et les risques liés au développement des bioénergies et à fournir aux pays membres des informations rationnelles et équilibrées, des avis sur les politiques et un appui technique.

60. Un projet PCT est en cours d'exécution dans la sous-région du Grand Mékong pour assurer l'intégration de cadres et de stratégies en faveur des pauvres dans les politiques nationales et

régionales sur les biocarburants, par le biais d'études de cas sur les meilleures pratiques, d'ateliers, de plans d'action nationaux et de mécanismes régionaux d'échange d'informations.

Appuyer l'élaboration de cadres réglementaires et de politiques de gestion des pêches, fournir une assistance technique pour assurer la traçabilité, de plus en plus exigée sur les marchés internationaux, et appuyer le développement durable de l'aquaculture.

61. Un programme d'action stratégique sera mis au point, dans le cadre d'un projet du Fonds fiduciaire, aux fins de la définition de politiques judicieuses pour des approches communautaires de la gestion intégrée des ressources côtières dans la région de la Baie du Bengale. Un soutien est fourni à la République populaire démocratique de Corée, dans le cadre de projets PCT, pour le renforcement des capacités en matière de développement durable de l'aquaculture. Un projet PCT a été lancé au Cambodge pour améliorer les services de contrôle de la qualité du poisson et de normalisation.

Procéder à la mise en place d'unités de soutien régionales relevant du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières qui consisteraient en des centres de laboratoires de référence et d'épidémiologie de nature à aider les pays, en particulier lors des situations d'urgence dues à des maladies.

62. Trois réunions sous-régionales sur le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières ont été organisées pour l'ASACR, la Communauté du Pacifique et l'ANASE, conjointement avec l'OIE, afin d'étudier la mise en place d'unités régionales de soutien. Ce processus a abouti à la réunion, à Tokyo en juillet 2009, d'un comité régional de pilotage chargé d'étudier les recommandations formulées par les trois groupes sous-régionaux et d'examiner des mécanismes de coordination pour renforcer les plans de surveillance et de préparation.

Aider les États Membres à mettre en place des cadres politiques et stratégiques intégrés pour faire face à la pénurie d'eau.

63. Un éventail complet d'instruments d'assistance technique et politique est en cours d'élaboration, dans le cadre d'un projet régional du Fonds fiduciaire, afin de promouvoir une utilisation agricole durable des ressources en eau. Il s'agira de renforcer les stratégies et les programmes mis en place pour faire face à la pénurie d'eau, ainsi que les capacités requises pour améliorer la productivité et l'efficacité de l'eau dans la région, et cela grâce à un appui technique, au renforcement des capacités, à une action de sensibilisation et à la mobilisation de fonds extrabudgétaires.

Renforcer son programme régional de modernisation de l'irrigation.

64. Un projet PCT visant à aider cinq pays asiatiques dans l'adoption et la mise en œuvre de concepts et de technologies de modernisation de l'irrigation, est en cours d'achèvement. Une centaine d'experts provenant d'Inde, de Malaisie et du Népal, seront formés aux méthodologies de modernisation et à la gestion de l'irrigation. Les pays de la région dans lesquels l'eau constitue un facteur critique limitant la production agricole, seront aidés à améliorer la productivité agricole de l'eau grâce au renforcement des capacités.

Faciliter l'établissement de réseaux régionaux d'experts en matière de gestion de l'eau et d'approches pour faire face à la pénurie d'eau.

65. Des projets sont en cours ou prévus pour identifier, mobiliser et renforcer le soutien aux décideurs, aux gestionnaires et aux spécialistes dans les pays membres afin d'améliorer l'utilisation et la gestion de l'eau en agriculture.

Continuer à promouvoir des entreprises agro-industrielles et des chaînes de valeur dont les petits exploitants et les petites entreprises agroalimentaires puissent tirer des avantages en aidant les États Membres à améliorer leurs services au secteur agro-industriel, en encourageant des pratiques ajoutant de la valeur à la production des petits exploitants et en aidant ces derniers à réagir à l'évolution des marchés et des exigences des consommateurs.

66. Une Conférence conjointe FAO-CE sur la qualité des produits alimentaires liée à l'origine géographique en Asie s'est tenue à Bangkok pour promouvoir des chaînes de commercialisation de produits agroalimentaires dont les petits exploitants agricoles puissent tirer des avantages. Des études de cas sont en cours dans 11 pays d'Asie pour mieux comprendre la façon dont les petits agriculteurs peuvent s'intégrer et faire face à l'évolution des marchés et des exigences des consommateurs. Des ateliers nationaux sur les règlements, les normes et la certification des exportations agricoles, seront organisés au Bhoutan, en République démocratique populaire lao et au Myanmar. Un manuel régional du formateur sera produit à l'intention des producteurs et des exportateurs en Asie. Près de 60 formateurs de cinq pays d'Asie ont été formés à la gestion de la filière horticole.